

# Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 05/04/2019

**Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.**

Il s'agit de :

- SPF Chancellerie du Premier Ministre :
  - marchés publics pour le Centre pour la Cybersécurité Belgique
  - engagements du SPF Chancellerie du Premier Ministre
- Economie :
  - trois contributions internationales (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Union internationale pour la protection des obtentions végétales, Bureau international des poids et mesures)
  - marché public dans le cadre de *Innovative tools and sources for Time Use Survey*
- Finances :
  - cinq dossiers (nettoyage de locaux, commande de mobilier, prolongation d'un développeur Java, maintenance adaptative et corrective d'une application)
  - marchés publics relatifs aux travaux, fournitures et services
- Coopération au développement : proposition de répartition du financement de projets humanitaires en 2019
- Affaires étrangères : deux dossiers pour la participation de la Belgique au Conseil de sécurité de l'ONU
- Défense :
  - marchés publics nécessaires au fonctionnement de la Défense
  - amendement à certains visas provisionnels
- Beliris :
  - un marché public de travaux pour le réaménagement des rues Vanden Corput et Berkendael à Forest
  - un dossier pour une étude d'extension du transport en commun de haute performance vers le sud de la Région de Bruxelles-Capitale
- Sécurité et Intérieur :
  - liquidation des montants de la répartition de la deuxième tranche des recettes fédérales en matière de sécurité routière pour l'année 2014
  - engagement des dotations fédérales accordées aux zones de secours pour 2019
- Affaires sociales : états estimatifs des engagements provisionnels 2019
- Asile et Migration : organisation des vols sécurisés dans le cadre d'éloignements forcés en collaboration avec l'Agence européenne Frontex (*special flights*)
- Energie : trois dossiers de subventions (sûreté des installations nucléaires, *Ocean Energy Systems Implementing Agreement, Demand-Side Management Programme*)
- Politique scientifique : contribution à l'*European Synchrotron Radiation Facility*
- Intégration sociale : état estimatif des engagements provisionnels pour le SPP
- Agriculture : état estimatif 2019 du Fonds sanitaire (Fonds animal)
- Mobilité :
  - dossier ICT
  - état estimatif des engagements provisionnels 2019
- Agenda numérique : huit dossiers pour le SPF BOSA, direction générale Transformation digitale (commandes sur des marchés existants)

**SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe**

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

[www.presscenter.org](http://www.presscenter.org)

**Pour plus d'informations**

[Frédéric Cauderlier](mailto:frederic.cauderlier@premier.fed.be) <frederic.cauderlier@premier.fed.be>

**Porte-parole du Premier ministre Charles Michel**

+32 476 33 41 84

[Barend Leyts](mailto:barend.leyts@premier.fed.be) <barend.leyts@premier.fed.be>

**Porte-parole (NL) du Premier ministre Charles Michel**

+32 486 22 68 65